

# Enquête sur les coûts de la main-d'œuvre 2000

## Pays candidats

*Richard Clare & Anne Paternoster*

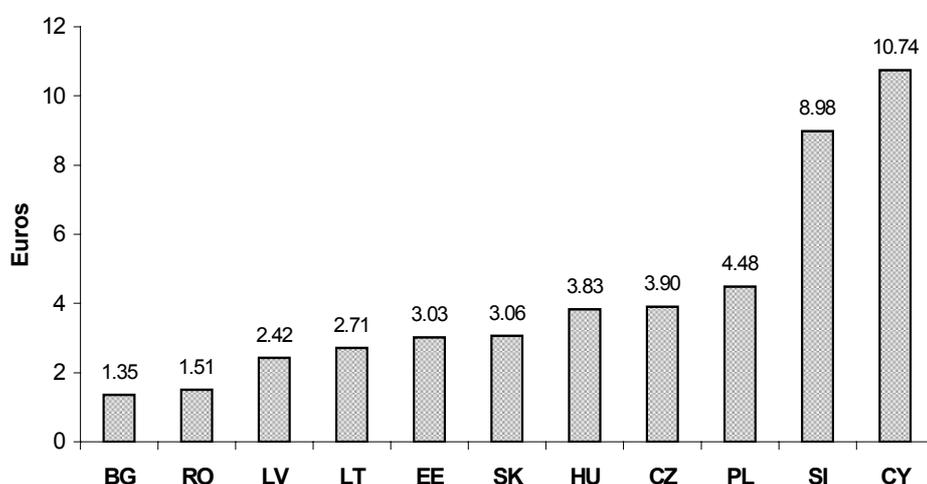
Pour la première fois, Eurostat présente des chiffres harmonisés sur les coûts de la main-d'œuvre dans onze des treize pays candidats. Ces pays ont participé, conjointement avec les États membres de l'Union européenne, à l'enquête communautaire sur les coûts de la main-d'œuvre pour l'année 2000.<sup>1)</sup>

L'expression "coûts de la main-d'œuvre" fait référence à l'ensemble des dépenses encourues par les employeurs pour l'emploi de salariés. Les coûts de la main-d'œuvre ont une influence considérable sur les choix des décideurs politiques, économiques et sociaux, car ils constituent les deux tiers environ des coûts de production des biens et services. L'importance de cette proportion justifie à elle seule la mise en place d'un suivi étroit du niveau et de l'évolution de ces coûts.

En 2000, les onze pays candidats pour lesquels des données sur les coûts de la main-d'œuvre sont présentées ci-après avaient une population totale de 105 millions de personnes et une population active (âgée de 15 à 64 ans) de plus de 70 millions de personnes, ces deux chiffres correspondant à 28 % environ de ceux de l'Union européenne.

### Les coûts horaires de la main-d'œuvre dans l'industrie et les services ont fortement varié entre les pays candidats

Graphique 1: Coûts horaires de la main-d'œuvre dans l'industrie et les services (C à K), 2000



Le graphique 1 représente les pays candidats par ordre croissant du niveau des coûts horaires totaux de la main-d'œuvre dans l'industrie et les services (sections C à K de la NACE Rév.1). Des différences notables s'observent dans les niveaux des coûts de la main-d'œuvre des onze pays candidats. En 2000, les coûts moyens de la main-d'œuvre par heure travaillée étaient les plus faibles en Bulgarie (1,35 euro) ainsi qu'en Roumanie (1,51 euro) et les plus élevés en Slovénie (8,98 euros) et à Chypre (10,74 euros). Dans les sept autres pays candidats, les coûts horaires variaient entre 2,42 euros (Lettonie) et 4,48 euros (Pologne).

<sup>1)</sup> Les pays qui ont participé étaient la Bulgarie (BG), Chypre (CY), la République tchèque (CZ), l'Estonie (EE), la Hongrie (HU), la Lituanie (LT), la Lettonie (LV), la Pologne (PL), la Roumanie (RO), la Slovénie (SI) et la Slovaquie (SK). Les deux autres pays candidats, à savoir Malte et la Turquie, n'étaient pas encore en mesure de réaliser une enquête sur le coût de la main-d'œuvre.

## Statistiques en bref

### POPULATION ET CONDITIONS SOCIALES

THEME 3 – 23/2002

## Contenu

Les coûts horaires de la main-d'œuvre dans l'industrie et les services ont fortement varié entre les pays candidats . 1

Coûts de la main-d'œuvre dans les pays candidats: résultats désagrégés par activité économique .....2

Les coûts les plus élevés sont enregistrés dans le secteur de l'énergie et les activités financières et les coûts les plus bas dans la construction et les hôtels & restaurants.....3

Les coûts mensuels de la main-d'œuvre mettent également en évidence d'énormes disparités parmi les pays candidats .....4

La structure des coûts varie entre les pays .....5



## Coûts de la main-d'œuvre dans les pays candidats: résultats désagrégés par activité économique

Des données plus détaillées, ventilées par activité économique, figurent dans le tableau 1. Tous les pays candidats ont inclus dans le champ de l'enquête les sections C à K de la NACE Rév.1, dont les sections C à F couvrent l'industrie et les sections G à K

une partie des services. Toutefois, la plupart des pays candidats ont également pris en compte les sections L à O, brossant ainsi un tableau complet des coûts de la main-d'œuvre dans les services (sections G à O).

Tableau 1: Coûts horaires de la main-d'œuvre, 2000 (en euros)

NACE Rév.1	BG	CY	CZ	EE	HU	LV	LT	PL	RO	SK	SI
C à O	1.29	10.83	3.71	2.97	3.65	:	2.65	4.51	1.46	2.87	9.56
C à K	1.35	10.74	3.90	3.03	3.83	2.42	2.71	4.48	1.51	3.06	8.98
C à F	1.36	9.90	3.70	2.91	3.74	2.28	2.65	4.32	1.43	3.02	8.30
G à O	1.23	11.24	3.73	3.01	3.61	:	2.66	4.66	1.49	2.77	10.61
G à K	1.34	11.16	4.22	3.16	3.95	2.56	2.78	4.71	1.68	3.12	10.07
L à O	1.14	12.02	3.02	2.86	3.35	:	2.58	4.60	1.30	2.45	11.20
C	2.26	12.08	4.91	4.01	4.93	2.23	3.24	7.36	2.49	3.85	11.65
D	1.22	9.02	3.58	2.81	3.68	2.18	2.57	3.95	1.28	3.05	8.19
E	2.51	18.98	4.78	3.51	5.34	3.60	3.40	5.73	2.32	2.75	11.10
F	1.09	9.92	3.60	2.73	2.86	2.00	2.41	4.01	1.11	2.95	7.58
G	0.96	9.82	3.89	2.68	3.09	1.78	2.28	4.03	1.10	2.64	8.73
H	0.89	8.63	2.94	1.82	2.32	1.54	1.74	3.00	1.01	2.39	7.41
I	1.64	12.27	4.08	3.54	4.33	3.14	3.06	4.98	2.09	3.35	10.18
J	2.44	15.84	6.89	6.66	7.61	4.89	4.93	6.66	3.99	4.45	14.34
K	1.12	10.51	4.18	2.99	4.07	2.63	3.00	4.83	1.31	3.26	11.21
L	1.47	:	:	3.77	4.00	:	3.40	5.43	1.27	3.11	11.82
M	1.14	15.82	2.98	2.60	3.22	:	2.57	6.22	1.38	2.30	10.67
N	0.99	6.89	3.04	2.44	2.66	:	2.05	3.32	1.20	2.21	10.93
O	0.96	12.06	3.07	2.50	3.01	:	2.21	4.34	1.33	2.49	12.25

Le graphique 2 établit une comparaison entre les coûts horaires de la main-d'œuvre dans l'industrie (section C à F) et dans les services (sections G à K plus la variante G à O pour les pays candidats ayant également fourni des données relatives aux sections L à O). Comme dans le graphique 1, des différences très marquées apparaissent entre les coûts horaires des divers pays candidats. Pour chaque pays, sauf la Bulgarie, les coûts horaires sont légèrement plus élevés dans les services (G-K) que dans l'industrie (C-F). Pour

la plupart des pays, l'écart est cependant nettement inférieur à 10 %.

L'extension de l'agrégat des services à l'administration publique, à l'éducation, à la santé, ainsi qu'aux autres services collectifs, sociaux et personnels (sections L, M, N et O) a pour effet d'abaisser le niveau moyen des coûts horaires de la main-d'œuvre des services (G-O) dans la quasi-totalité des pays. L'importance relative, en termes d'emploi, des sections L à O et d'autres sections de la NACE est indiquée par le tableau 2.

Graphique 2: Comparaison des coûts horaires de la main-d'œuvre dans l'industrie (C-F) et dans les services (G-K ainsi que G-O), 2000

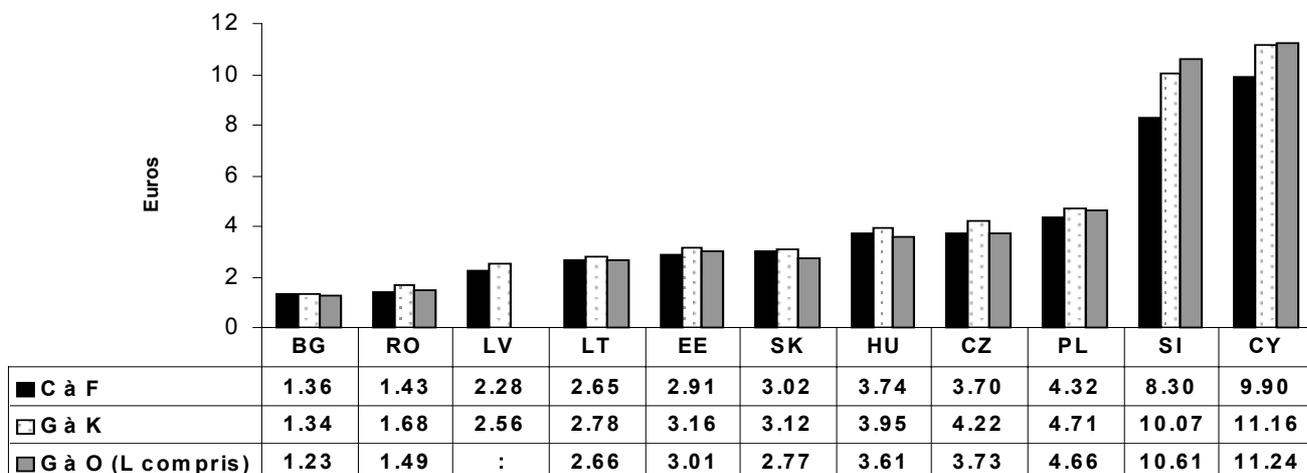


Tableau 2: Nombre de salariés dans différentes activités économiques (en % du nombre total de salariés), 2000<sup>1)</sup>

NACE Rév.1	BG	CY	CZ	EE	HU	LV	LT	PL	RO	SK	SI
C à O	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
C à K	69.5	92.6	79.7	67.5	65.0	61.0	59.5	73.5	76.9	69.4	73.6
C à F	44.7	30.7	49.7	36.4	37.0	29.9	34.2	43.1	54.4	40.6	45.3
G à O	55.3	69.3	50.3	63.6	63.0	70.1	65.8	56.9	45.6	59.4	54.7
G à K	24.8	62.0	30.0	31.1	28.1	31.1	25.3	30.4	22.5	28.8	28.3
L à O	30.5	7.4	20.3	32.5	35.0	39.0	40.5	26.5	23.1	30.6	26.4
C	2.5	0.4	2.1	1.7	0.3	0.3	0.4	3.3	4.3	1.1	1.0
D	32.9	20.2	38.2	25.9	29.8	21.5	22.5	30.2	38.1	29.9	36.3
E	3.7	2.1	2.5	3.0	3.1	2.9	4.1	3.0	4.5	4.0	2.0
F	5.5	8.0	6.8	5.7	3.8	5.3	7.2	6.7	7.5	5.6	6.0
G	7.2	18.4	9.8	12.3	8.8	12.0	10.4	11.0	7.8	10.8	9.8
H	1.9	14.2	1.5	1.8	2.6	1.6	1.2	1.0	1.3	1.2	2.2
I	9.6	12.5	9.2	9.7	9.3	9.6	7.9	8.4	8.2	7.9	8.2
J	1.6	11.4	2.5	1.6	2.2	2.2	1.6	3.4	1.6	2.5	3.0
K	4.5	5.5	6.9	5.7	5.3	5.7	4.2	6.6	3.6	6.3	5.0
L	5.6	:	:	8.7	12.8	10.5	8.7	6.2	5.7	5.5	7.0
M	13.3	2.3	9.7	12.4	10.4	14.4	16.8	7.6	9.9	12.6	8.8
N	8.3	1.3	7.5	7.3	8.7	8.3	10.7	10.4	5.7	8.5	8.4
O	3.4	3.8	3.2	4.2	3.0	5.9	4.3	2.3	1.8	4.1	2.3

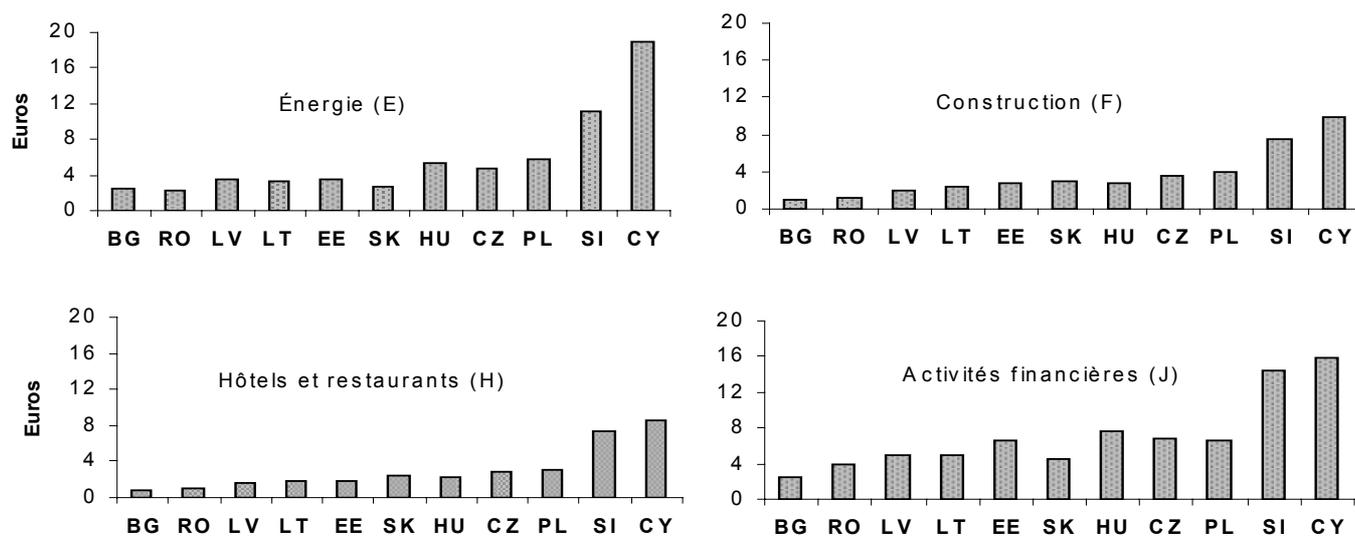
### Les coûts les plus élevés sont enregistrés dans le secteur de l'énergie et les activités financières et les coûts les plus bas dans la construction et les hôtels & restaurants

Le graphique 3 met l'accent sur quatre des activités économiques énumérées dans le tableau 1. Il en ressort que le secteur de l'énergie (section E) et les activités financières (section J) ont les coûts de main-d'œuvre les plus élevés dans tous les pays candidats. Pour l'énergie, les coûts horaires de la main-d'œuvre vont de 2,51 euros en Bulgarie à 18,98 euros à Chypre. Les chiffres correspondants pour les activités financières s'établissent à 2,44 euros (Bulgarie) et 15,84 euros (Chypre). En revanche, la construction (section F) ainsi

que les hôtels et restaurants (section H) comptent, dans l'ensemble des pays candidats, parmi les secteurs d'activité dont les coûts de la main-d'œuvre sont les plus bas.

Deux autres sections ayant des parts non négligeables dans l'emploi total doivent être mentionnées. Comme le montre le tableau 1, les transports et communications (section I) accusent des coûts horaires supérieurs à la moyenne, tandis que le commerce (section G) affiche des coûts inférieurs à la moyenne.

Graphique 3: Coûts horaires de la main-d'œuvre pour une sélection d'activités économiques, 2000



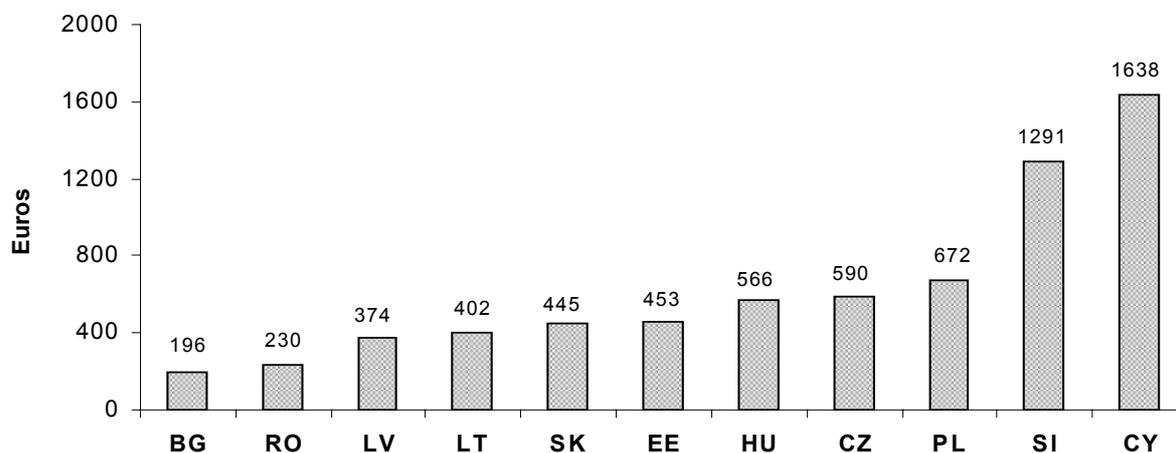
1) Le nombre de salariés comprend les salariés à temps complet plus les salariés à temps partiel convertis en équivalents temps complet.

## Les coûts mensuels de la main-d'œuvre mettent également en évidence d'énormes disparités parmi les pays candidats

Le niveau des coûts de la main-d'œuvre peut aussi être examiné en termes de coûts mensuels par salarié à temps complet. Le tableau 3 et le graphique 4 présentent les coûts mensuels par salarié, exprimés en

euros. L'ordre global des pays suivant les coûts mensuels dans l'industrie et les services (sections C à K) est pratiquement identique à celui représenté par le graphique 1 pour les coûts horaires.

Graphique 4: Coûts mensuels de la main-d'œuvre dans l'industrie et les services (C à K), 2000



Les différences dans les profils des coûts horaires et mensuels peuvent s'expliquer par les nombres d'heures travaillées différents entre les pays. Comme le nombre annuel d'heures de travail diffère globalement de moins

de 7 % entre les pays candidats, les classements des pays et les profils des coûts de la main-d'œuvre par salarié et par heure travaillée ne sont toutefois guère modifiés.

Tableau 3: Coûts mensuels de la main-d'œuvre, 2000 (en euros)

NACE Rév.1	BG	CY	CZ	EE	HU	LV	LT	PL	RO	SK	SI
C à O	185	1639	569	443	549	:	388	655	222	422	1369
C à K	196	1638	590	453	566	374	402	672	230	445	1291
C à F	194	1507	550	428	546	345	385	649	216	429	1192
G à O	179	1698	588	452	550	:	389	660	230	417	1515
G à K	200	1704	657	483	593	401	426	706	262	468	1449
L à O	161	1648	486	422	516	:	367	608	198	370	1586
C	311	2067	697	526	717	347	491	1024	366	535	1535
D	173	1402	532	415	536	328	378	599	191	428	1172
E	343	2600	711	530	761	545	505	839	339	403	1554
F	160	1459	542	405	436	305	333	604	182	434	1133
G	149	1537	604	407	474	284	350	619	174	399	1270
H	135	1283	464	281	353	243	266	459	167	363	1074
I	238	1991	631	539	624	482	466	724	309	494	1453
J	366	2238	1066	1011	1159	773	751	979	623	664	1984
K	167	1592	659	468	623	411	458	722	220	496	1635
L	220	:	:	554	627	:	515	788	207	479	1692
M	156	1716	482	369	491	:	340	631	193	342	1521
N	140	1029	489	383	403	:	303	477	192	341	1520
O	141	1811	493	375	462	:	331	645	210	371	1755

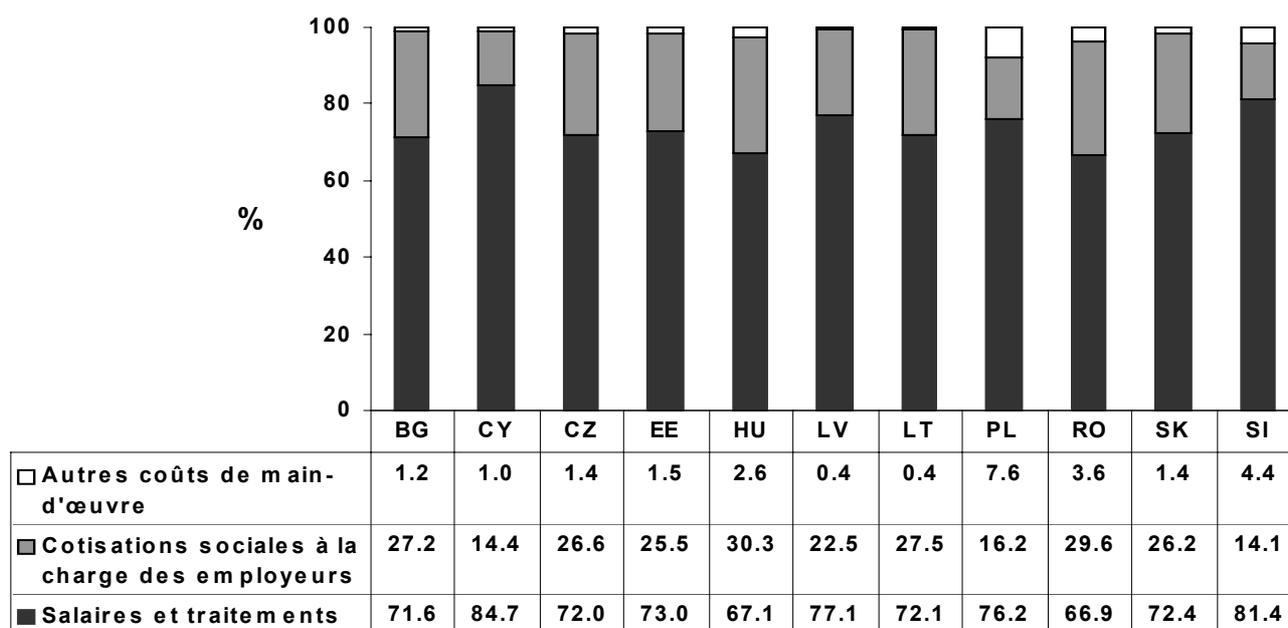
## La structure des coûts varie entre les pays

Les coûts totaux de la main-d'œuvre peuvent être ventilés entre leurs composantes, dont les "salaires et traitements", les "cotisations sociales à la charge des employeurs" et les "autres coûts de main-d'œuvre" constituent trois catégories distinctes (voir les notes méthodologiques). L'analyse de la structure des coûts totaux de la main-d'œuvre est plus intéressante entre pays qu'entre activités économiques au sein d'un même pays (où les parts des différentes composantes varient généralement assez peu d'une activité à l'autre). Les différences dans la structure des coûts entre les pays candidats sont dues, dans une large mesure, à des différences dans les réglementations nationales (en matière de taux des cotisations légales de sécurité sociale, par exemple), qui s'appliquent normalement à l'ensemble des entreprises d'un même pays.

Le graphique 5 présente les coûts totaux de la

main-d'œuvre ventilés entre les trois composantes "salaires et traitements", "cotisations sociales à la charge des employeurs" et "autres coûts de main-d'œuvre". Comme le montre ce graphique, la structure des coûts totaux de la main-d'œuvre diffère entre les pays candidats. Dans tous les pays, la majeure partie des coûts totaux est imputable aux salaires et traitements, les pourcentages les plus élevés s'observant à Chypre (85 %) ou en Slovaquie (81 %) et les plus bas en Hongrie ou en Roumanie (67 % dans les deux cas). En revanche, la Hongrie et la Roumanie (30 % toutes les deux) ont les plus forts niveaux de cotisations sociales à la charge des employeurs, tandis que la Slovaquie et Chypre (14 % toutes les deux) ont les cotisations les plus faibles. Les "autres coûts de main-d'œuvre" ne représentent, en général, qu'un petit pourcentage des coûts totaux.

Graphique 5: Structure des coûts de la main-d'œuvre (en % des coûts totaux) dans l'industrie et les services (C à K), 2000



La ventilation complète des coûts de la main-d'œuvre pour l'agrégat C-K figure dans le tableau 4. L'examen de la composition des "salaires et traitements" révèle, comme l'on pouvait s'y attendre, que la rémunération directe est de loin le principal élément constitutif, mais que les primes, les rémunérations pour journées non ouvrées ainsi que les salaires et traitements en nature

occupent une place importante dans plusieurs pays candidats. Dans la catégorie des "cotisations sociales à la charge des employeurs", les cotisations légales de sécurité sociale représentent l'élément prédominant. Les différences entre les pays candidats s'expliquent par l'application de taux différents pour les cotisations à la charge des employeurs.

Tableau 4: Structure des coûts de la main-d'œuvre (en % des coûts totaux de la main-d'œuvre), 2000

NACE Rév. 1 Industrie et services (C à K)	BG	CY	CZ	EE	HU	LV	LT	PL	RO	SK	SI
<b>D Coûts totaux de la main-d'œuvre (= D1 + D2 + D3 + D4 - D5)</b>	<b>100.0</b>										
<b>D1* Rémunération des salariés (à l'exclusion des apprentis)</b>	<b>98.8</b>	<b>99.0</b>	<b>98.6</b>	<b>98.5</b>	<b>97.4</b>	<b>99.6</b>	<b>99.6</b>	<b>92.4</b>	<b>96.4</b>	<b>98.6</b>	<b>95.6</b>
<b>D111 Salaires et traitements</b>	<b>71.6</b>	<b>84.7</b>	<b>72.0</b>	<b>73.0</b>	<b>67.1</b>	<b>77.1</b>	<b>72.1</b>	<b>76.2</b>	<b>66.9</b>	<b>72.4</b>	<b>81.4</b>
D1111 Rémunération directe et primes	59.6	75.9	63.5	66.1	57.5	70.8	66.6	69.3	:	60.9	65.9
D11111 Rémunération directe	55.9	68.4	50.8	63.4	50.8	66.9	65.4	67.9	:	58.5	56.7
D11112 Primes	3.7	7.5	12.7	2.6	6.7	4.0	1.2	1.4	:	2.4	9.2
D1112 Versements au titre de la formation d'un patrimoine au profit des salariés	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	:	0.0	0.1	0.0
D1113 Rémunérations pour journées non ouvrées	6.1	7.7	6.7	6.4	6.3	6.1	5.1	6.9	:	9.2	7.6
D1114 Salaires et traitements en nature	5.9	1.1	1.8	0.6	3.4	0.2	0.4	:	:	2.3	7.9
<b>D12* Cotisations sociales à la charge des employeurs (à l'exclusion des apprentis)</b>	<b>27.2</b>	<b>14.4</b>	<b>26.6</b>	<b>25.5</b>	<b>30.3</b>	<b>22.5</b>	<b>27.5</b>	<b>16.2</b>	<b>29.6</b>	<b>26.2</b>	<b>14.1</b>
<b>D121 Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs</b>	<b>24.6</b>	<b>13.4</b>	<b>25.6</b>	<b>24.5</b>	<b>27.5</b>	<b>20.8</b>	<b>22.6</b>	<b>14.0</b>	<b>28.3</b>	<b>25.1</b>	<b>12.0</b>
D1211 Cotisations légales de sécurité sociale	:	:	25.3	24.4	26.6	20.3	22.6	14.0	28.1	24.8	11.8
D1212 Cotisations conventionnelles, contractuelles et volontaires de sécurité sociale	:	:	0.2	0.1	0.9	0.5	0.1	:	0.2	0.4	0.3
<b>D122 Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs</b>	<b>2.6</b>	<b>1.0</b>	<b>1.0</b>	<b>1.0</b>	<b>2.8</b>	<b>1.7</b>	<b>4.9</b>	<b>2.2</b>	<b>1.3</b>	<b>1.0</b>	<b>2.1</b>
D1221 Salaire garanti en cas de maladie	:	0.6	0.1	0.1	1.1	0.7	0.2	:	1.3	0.4	1.5
D1222 Salaire garanti en cas de chômage partiel	:	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.1	:	0.0	0.0	0.0
D1223 Versements effectués aux salariés qui quittent l'entreprise	:	0.4	0.5	0.8	0.8	0.4	1.4	0.3	0.0	0.5	0.2
D1224 Prestations sociales indirectes des employeurs	:	:	0.2	0.2	0.9	0.6	3.1	1.9	0.0	0.2	0.4
<b>Autres coûts de main-d'œuvre (y compris coûts des apprentis)</b>	<b>1.2</b>	<b>1.0</b>	<b>1.4</b>	<b>1.5</b>	<b>2.6</b>	<b>0.4</b>	<b>0.4</b>	<b>7.6</b>	<b>3.6</b>	<b>1.4</b>	<b>4.4</b>

Notes pour le tableau 4:

1) Les codes en "D" renvoient aux variables du règlement (CE) n° 1726/1999, sauf pour D1\* et D12\*.

Ici, D1\* = rémunération des salariés (à l'exclusion des coûts des apprentis) = salaires et traitements (D111) + cotisations sociales à la charge des employeurs (D12\*) et

D12\* = cotisations sociales à la charge des employeurs (à l'exclusion des coûts des apprentis) = cotisations sociales effectives et imputées à la charge des employeurs (c.-à-d. D121 + D122).

2) Autres coûts de main-d'œuvre = (D2+D3+D4-D5) + coûts des apprentis,  
avec: D2 = formation professionnelle; D3 = frais de recrutement et vêtements; D4 = impôts; D5 = subventions.

3) Bulgarie: les rémunérations pour journées non ouvrées (D1113) ne comprennent pas les jours fériés payés.

4) Pologne: les autres coûts de main-d'œuvre comprennent les dépenses pour voyages d'affaires, qui ne font pas partie des coûts totaux de la main-d'œuvre, tels que définis par le règlement (CE) n° 1726/1999 de la Commission.

## ➤ CE QU'IL FAUT SAVOIR – NOTES METHODOLOGIQUES

Les statistiques communautaires des coûts de la main-d'œuvre fournissent des données harmonisées relatives aux salaires et traitements, ainsi qu'aux autres coûts liés à l'emploi de personnel. Les enquêtes sur les coûts de la main-d'œuvre ont à présent lieu tous les quatre ans. La dernière en date, réalisée conformément au règlement (CE) n° 530/1999 du Conseil et au règlement (CE) n° 1726/1999 de la Commission, se rapporte à l'année 2000, dont les résultats sont requis pour les entreprises d'au moins dix salariés des branches d'activité économique couvertes par les sections C à K de la NACE Rév. 1, la nomenclature employée dans l'Union européenne. La "section" est le niveau d'agrégation le plus élevé de cette nomenclature. Chaque section (p. ex. industries extractives, industrie manufacturière, production et distribution d'énergie, construction, etc.) se compose d'une série d'activités économiques et les coûts de la main-d'œuvre figurant ci-dessus correspondent aux coûts moyens de chaque section. Hormis les résultats des sections C à K de la NACE, les résultats des sections L à O sont également indiqués ici, à l'exception de Chypre (la section public n'est pas compris), la République tchèque (la section L n'est pas comprise) et la Lettonie (l'agrégat L-O n'est pas compris).

### Sections de la nomenclature statistique des activités économiques (NACE Rév. 1)

C	Industries extractives
D	Industrie manufacturière
E	Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau
F	Construction
G	Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques
H	Hôtels et restaurants
I	Transports et communications
J	Activités financières
K	Immobilier, location et services aux entreprises
L	Administration publique
M	Éducation
N	Santé et action sociale
O	Services collectifs, sociaux et personnels

L'enquête sur les coûts de la main-d'œuvre est effectuée pour tous les salariés (y compris les apprentis) qui bénéficient d'un contrat direct avec l'entreprise ou l'unité locale et qui perçoivent une rémunération, indépendamment de la nature de leur travail, de la durée du contrat ou du nombre d'heures travaillées. En Hongrie, les salariés travaillant moins de 60 heures par mois sont toutefois exclus actuellement du champ des enquêtes nationales.

### Définition des coûts totaux de la main-d'œuvre

Tels qu'ils sont présentés ici (voir tableau 4), les **coûts totaux de la main-d'œuvre** sont la somme de la "rémunération des salariés (à l'exclusion des apprentis)" et des "autres coûts de main-d'œuvre (y compris les coûts des apprentis)".

La **rémunération des salariés** comprend les "salaires et traitements" *plus* les "cotisations sociales à la charge des employeurs".

Les **salaires et traitements** comprennent les salaires et traitements bruts en espèces (pour l'essentiel, la rémunération directe, les primes et les rémunérations pour journées non ouvrées) *plus* les salaires et traitements en nature (produits de l'entreprise, facilités de logement pour les salariés, voitures de société, cantines et chèques-repas, groupements d'achat, jardins d'enfants et crèches, etc.).

Les **cotisations sociales à la charge des employeurs** comprennent les cotisations sociales effectives à la charge des employeurs (cotisations légales, conventionnelles, contractuelles et volontaires de sécurité sociale) *plus* les cotisations sociales imputées à la charge des employeurs (le plus souvent, salaire garanti en cas de maladie ou de chômage partiel *plus* prime de licenciement et indemnités compensatoires tenant lieu de préavis).

Les **autres coûts de main-d'œuvre** comprennent les frais de formation professionnelle, de recrutement et de vêtements de travail *plus* les impôts basés sur la masse salariale ou sur l'emploi *moins* les subventions au bénéfice de l'employeur (destinées à compenser partiellement ou totalement des rémunérations directes).

Les **coûts des apprentis** sont compris dans le poste "autres coûts de main-d'œuvre" du tableau 4, parce qu'il s'agissait de coûts minimes ou pour lesquels aucune donnée n'était disponible. En Pologne, Roumanie et Slovaquie, les apprentis ne faisaient pas partie du champ couvert par l'enquête. En Estonie, la catégorie des "apprentis" n'existe pas dans la législation. En Bulgarie et Lituanie, les apprentis n'ont pas été considérés à part.

Les **coûts horaires de la main-d'œuvre** correspondent aux coûts annuels de la main-d'œuvre divisés par le nombre d'heures travaillées durant l'année.

Les **coûts mensuels de la main-d'œuvre** correspondent aux coûts annuels de la main-d'œuvre divisés par 12 et par le nombre moyen de salariés durant l'année (convertis en équivalents temps complet).

# Pour en savoir plus:

## ➤ Les bases de données

NewCronos, Domaine: LACOSTS

Pour toute information ou commande de publications, bases de données et extractions de bases de données à la demande, contactez le réseau **Data Shops**:

BELGIQUE/BELGIË	DANMARK	DEUTSCHLAND	ESPAÑA	FRANCE	ITALIA – Roma
<b>Eurostat Data Shop</b> <b>Bruxelles/Brussel</b> <b>Planistat Belgique</b> Rue du Commerce 124 Handelsstraat 124 B-1000 BRUXELLES / BRUSSEL Tel. (32-2) 234 67 50 Fax (32-2) 234 67 51 E-mail: <a href="mailto:datashop@planistat.be">datashop@planistat.be</a> URL: <a href="http://www.datashop.org/">http://www.datashop.org/</a>	<b>DANMARKS STATISTIK</b> <b>Bibliotek og Information</b> <b>Eurostat Data Shop</b> Sejrogade 11 DK-2100 KØBENHAVN Ø Tlf. (45) 39 17 30 30 Fax (45) 39 17 30 03 E-mail: <a href="mailto:lib@dst.dk">lib@dst.dk</a> Internet: <a href="http://www.dst.dk/bibliotek">http://www.dst.dk/bibliotek</a>	<b>STATISTISCHES BUNDESAMT</b> <b>Eurostat Data Shop Berlin</b> Otto-Braun-Straße 70-72 (Eingang: Karl-Marx-Allee) D-10178 BERLIN Tel. (49) 1888 644 94 27/28 Fax (49) 1888-644 94 30 E-Mail: <a href="mailto:datashop@destatis.de">datashop@destatis.de</a> URL: <a href="http://www.eu-datashop.de/">http://www.eu-datashop.de/</a>	<b>INE Eurostat Data Shop</b> Paseo de la Castellana, 183 Despacho 011B Entrada por Estébanez Calderón E-28046 MADRID Tel. (34) 91 583 91 67/91 583 95 00 Fax (34) 91 583 03 57 E-mail: <a href="mailto:datashop.eurostat@ine.es">datashop.eurostat@ine.es</a> URL: <a href="http://www.datashop.org/">http://www.datashop.org/</a>	<b>INSEE Info Service</b> <b>Eurostat Data Shop</b> 195, rue de Bercy Tour Gamma A F-75582 PARIS CEDEX 12 Tél. (33) 1 53 17 88 44 Fax (33) 1 53 17 88 22 E-mail: <a href="mailto:datashop@insee.fr">datashop@insee.fr</a>	<b>ISTAT</b> <b>Centro di Informazione Statistica</b> <b>Sede di Roma, Eurostat Data Shop</b> Via Cesare Balbo, 11a I-00184 ROMA Tel. (39) 06 46 73 31 02/06 Fax (39) 06 46 73 31 01/07 E-mail: <a href="mailto:dipdiff@istat.it">dipdiff@istat.it</a>
ITALIA – Milano	LUXEMBOURG	NEDERLAND	NORGE	PORTUGAL	SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA
<b>ISTAT</b> <b>Ufficio Regionale per la Lombardia</b> <b>Eurostat Data Shop</b> Via Fieno 3 I-20123 MILANO Tel. (39) 02 80 61 32 460 Fax (39) 02 80 61 32 304 E-mail: <a href="mailto:mileuro@tin.it">mileuro@tin.it</a>	<b>Eurostat Data Shop Luxembourg</b> 46A, avenue J.F. Kennedy B.P. 1452 L-1014 LUXEMBOURG Tél. (352) 43 35-2251 Fax (352) 43 35-2221 E-mail: <a href="mailto:dslux@eurostat.datashop.lu">dslux@eurostat.datashop.lu</a> URL: <a href="http://www.datashop.org/">http://www.datashop.org/</a>	<b>STATISTICS NETHERLANDS</b> <b>Eurostat Data Shop-Voorburg</b> Postbus 4000 2270 JM VOORBURG Nederland Tel. (31-70) 337 49 00 Fax (31-70) 337 59 84 E-mail: <a href="mailto:datashop@cbs.nl">datashop@cbs.nl</a>	<b>Statistics Norway</b> <b>Library and Information Centre</b> <b>Eurostat Data Shop</b> Kongens gate 6 Boks 8131 Dep. N-0033 OSLO Tel. (47) 21 09 46 42/43 Fax (47) 21 09 45 04 E-mail: <a href="mailto:Datashop@ssb.no">Datashop@ssb.no</a>	<b>Eurostat Data Shop Lisboa</b> <b>INE/Serviço de Difusão</b> Av. António José de Almeida, 2 P-1000-043 LISBOA Tel. (351) 21 842 61 00 Fax (351) 21 842 63 64 E-mail: <a href="mailto:data.shop@ine.pt">data.shop@ine.pt</a>	<b>Statistisches Amt des Kantons</b> <b>Zürich, Eurostat Data Shop</b> Bleicherweg 5 CH-8090 Zürich Tel. (41) 1 225 12 12 Fax (41) 1 225 12 99 E-mail: <a href="mailto:datashop@statistik.zh.ch">datashop@statistik.zh.ch</a> Internet: <a href="http://www.statistik.zh.ch">http://www.statistik.zh.ch</a>
SUOMI/FINLAND	SVERIGE	UNITED KINGDOM	UNITED STATES OF AMERICA		
<b>STATISTICS FINLAND</b> <b>Eurostat Data Shop Helsinki</b> <b>Tilastokirjasto</b> PL 2B FIN-00022 Tilastokeskus Työpajakatu 13 B, 2.Kerros, Helsinki P. (358-9) 17 34 22 21 F. (358-9) 17 34 22 79 Sähköposti: <a href="mailto:datashop@stat.fi">datashop@stat.fi</a> URL: <a href="http://www.tilastokeskus.fi/ttk/ki/datashop/">http://www.tilastokeskus.fi/ttk/ki/datashop/</a>	<b>STATISTICS SWEDEN</b> <b>Information service</b> <b>Eurostat Data Shop</b> Karlavägen 100 - Box 24 300 S-104 51 STOCKHOLM Tfn (46-8) 50 69 48 01 Fax (46-8) 50 69 48 99 E-post: <a href="mailto:infoservice@scb.se">infoservice@scb.se</a> Internet: <a href="http://www.scb.se/info/datashop/eudatashop.asp">http://www.scb.se/info/datashop/eudatashop.asp</a>	<b>Eurostat Data Shop</b> <b>Office for National Statistics</b> Room 1.015 Cardiff Road Newport South Wales NP10 8XG United Kingdom Tel. (44-1633) 81 33 69 Fax (44-1633) 81 33 33 E-mail: <a href="mailto:eurostat.datashop@ons.gov.uk">eurostat.datashop@ons.gov.uk</a>	<b>HAVER ANALYTICS</b> <b>Eurostat Data Shop</b> 60 East 42nd Street Suite 3310 NEW YORK, NY 10165 USA Tel. (1-212) 986 93 00 Fax (1-212) 986 69 81 E-mail: <a href="mailto:eurodata@haver.com">eurodata@haver.com</a>		

Media Support Eurostat (seulement pour journalistes professionnels):

Bâtiment Bech Bureau A4/017 • L-2920 Luxembourg • Tél. (352) 4301 33408 • Fax (352) 4301 35349 • e-mail: [eurostat-mediasupport@cec.eu.int](mailto:eurostat-mediasupport@cec.eu.int)

## Pour toute information méthodologique:

Anne Paternoster, Eurostat/E1, L-2920 Luxembourg, Tel. (352) 4301 33956, Fax (352) 4301 33649, E-mail: [Anne.Paternoster@cec.eu.int](mailto:Anne.Paternoster@cec.eu.int)

Richard Clare, Eurostat/E1, L-2920 Luxembourg, Tel. (352) 4301 32730, Fax (352) 4301 33649 E-mail: [Richard.Clare@cec.eu.int](mailto:Richard.Clare@cec.eu.int)

Hans-Joachim Mittag, Eurostat/E1, L-2920 Luxembourg, Tel. (352) 4301 35752, Fax (352) 4301 33649, E-mail: [Joachim.Mittag@cec.eu.int](mailto:Joachim.Mittag@cec.eu.int)

En collaboration avec Ana Nobre

ORIGINAL: Anglais

N'hésitez pas à nous rencontrer sur Internet à l'adresse suivante: [www.europa.eu.int/comm/eurostat/](http://www.europa.eu.int/comm/eurostat/) si vous désirez de plus amples informations!

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à l'**Office des publications officielles des Communautés européennes**.

2 rue Mercier - L-2985 Luxembourg  
Tél. (352) 2929 42455 Fax (352) 2929 42758  
URL: <http://publications.eu.int>  
courrier électronique: [info-info-opoce@cec.eu.int](mailto:info-info-opoce@cec.eu.int)

BELGIQUE/BELGIË - DANMARK - DEUTSCHLAND - GREECE/ELLADA - ESPAÑA - FRANCE - IRELAND - ITALIA - LUXEMBOURG - NEDERLAND - ÖSTERREICH  
PORTUGAL - SUOMI/FINLAND - SVERIGE - UNITED KINGDOM - ÍSLAND - NORGE - SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA - BALGARUJA - ČESKÁ REPUBLIKA - CYPRUS  
EESTI - HRVATSKA - MAGYARORSZÁG - MALTA - POLSKA - ROMÂNIA - RUSSIA - SLOVAKIA - SLOVENIA - TÜRKIYE - AUSTRALIA - CANADA - EGYPT - INDIA  
ISRAËL - JAPAN - MALAYSIA - PHILIPPINES - SOUTH KOREA - THAILAND - UNITED STATES OF AMERICA

## Bon de commande

Je m'abonne à Statistiques en bref pour 1 an (du 1.1.2002 au 31.12.2002):  
(adresses des Data Shops et des bureaux de vente voir plus haut)

**Formule 1:** L'ensemble des 9 thèmes (environ 180 numéros)

Papier: 360 EUR

Langue souhaitée:  DE  EN  FR

**Formule 2:** Un ou plusieurs des 9 thèmes suivants:

Thème 1 «Statistiques générales»

Thème 6 «Commerce extérieur»

Thème 7 «Transport»

Thème 9 «Science et technologie»

Papier : 42 EUR

Thème 2 «Économie et finances»

Thème 3 «Population et conditions sociales»

Thème 4 «Industrie, commerce et services»

Thème 5 «Agriculture et pêche»

Thème 8 «Environnement et énergie»

Papier: 84 EUR

Langue souhaitée:  DE  EN  FR

Les Statistiques en bref (fichier pdf) peuvent être téléchargés gratuitement du site internet Eurostat. Vous devez simplement vous enregistrer. Pour d'autres formules, veuillez contacter votre Data Shop.

Merci de me faire parvenir un exemplaire gratuit du «mini-guide Eurostat»(sélection de produits et services Eurostat)

Langue souhaitée:  DE  EN  FR

Je souhaite m'abonner gratuitement à «Références statistiques», la note d'information sur les produits et services Eurostat

Langue souhaitée:  DE  EN  FR

M.  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>

(SVP écrire en majuscules)

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Société: \_\_\_\_\_ Département: \_\_\_\_\_

Fonction: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_

Pays: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_ Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_

**Paiement à réception de la facture de préférence par:**

Virement bancaire

Visa  Eurocard

Carte N°: \_\_\_\_\_ Expiration le: \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

**Merci de confirmer votre numéro de TVA intra-communautaire:**

**A défaut, la TVA sera appliquée automatiquement. Aucune note de crédit ne sera établie a posteriori.**